

Manchemag

Le magazine du conseil départemental de la Manche

**HORS
SÉRIE**

Novembre

2022



LE DOSSIER

LES PROJETS DU DÉPARTEMENT 2022-2028 :
ON FAIT LE POINT

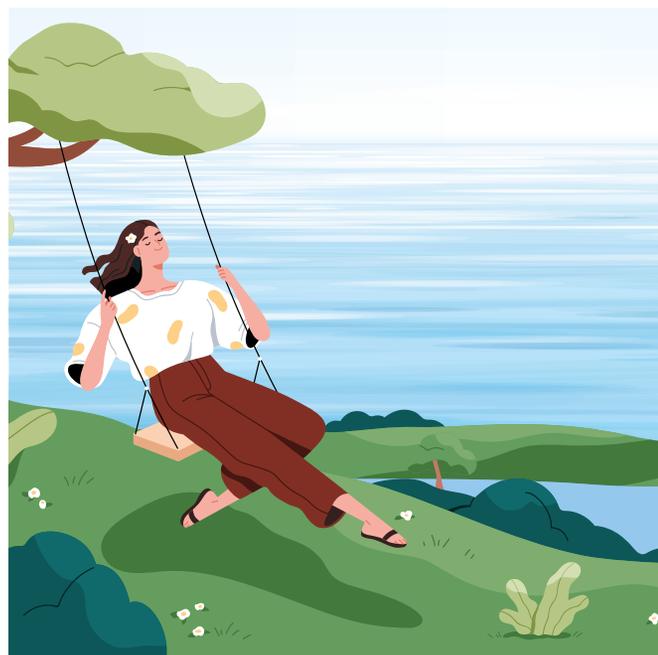
4
ARRÊT SUR IMAGES



5
EN BREF

7
ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS

LE DOSSIER
LES PROJETS
DU DÉPARTEMENT
2022-2028 :
ON FAIT LE POINT



8
AGIR POUR UNE NOUVELLE MOBILITÉ



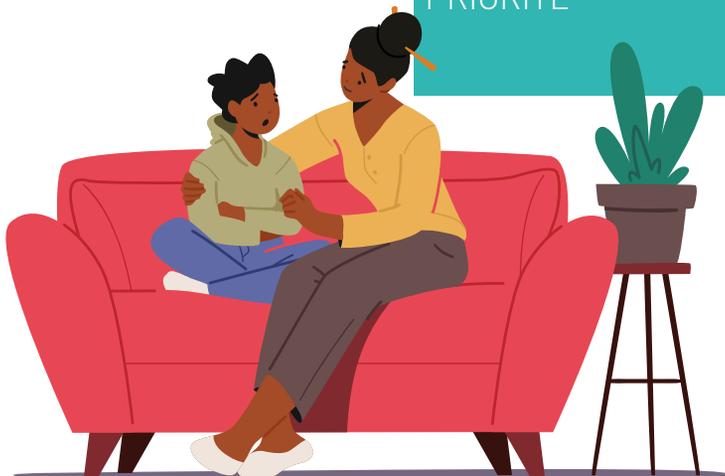
12
L'ENFANCE EST NOTRE PRIORITÉ



14
PRÉPARER LE TERRITOIRE DE DEMAIN

18
EXPRESSION POLITIQUE

 Département de la Manche
 @LaManche50
 @lamanche_departement
 Département de la Manche
MANCHE.FR



Être tournés vers vos préoccupations



Jean Morin
Président du conseil départemental
de la Manche

Nous voici à l'aube d'un hiver qui s'annonce difficile et éprouvant pour un très grand nombre d'entre nous. L'envolée des prix à la consommation, l'explosion du coût des énergies rendant compliqués pour beaucoup de Manchoises et de Manchois les seuls faits de se chauffer et de se déplacer.

Dans ce contexte chargé, les élus du conseil départemental ont voulu construire un budget 2023 à l'image de ce que nous avons toujours fait dans le passé : être tournés vers les habitants, vers leurs préoccupations et leurs attentes.

C'est également dans cet état d'esprit qu'a été pensé, construit et rédigé le projet de mandature - disponible sur le site de la collectivité : manche.fr. Vous avez entre les mains un numéro spécial de votre *Manche mag*, dans lequel une partie de ce projet de mandature est décliné.

« Nous avons
besoin de vous. »

Depuis le début du mandat au mois de juin 2021, l'enfance est fléchée comme l'action prioritaire des élus départementaux. 18 mois plus tard, le cap reste le même et nous avons déjà beaucoup progressé en ce sens, même s'il reste un long chemin à parcourir. Le nombre d'enfants confiés aux services de la collectivité ne cesse d'augmenter, c'est notre devoir d'élus, de femmes et d'hommes tout simplement, de faire en sorte que leur prise en charge reste ce qu'elle a toujours été : digne et humaine. Nous avancerons ainsi avec de nouvelles propositions.

Ainsi que je l'avais évoqué dans le précédent numéro de votre magazine départemental, nous venons de lancer une très large concertation pour mieux connaître vos modes de déplacement et vos attentes dans ce domaine. L'accroissement du nombre de personnes se déplaçant à vélo ou en trottinette engendre une nécessaire adaptation du réseau routier pour accueillir de façon sécurisée ces nouveaux utilisateurs. De très nombreuses pistes peuvent être explorées et exploitées. Nous avons besoin de vous, de votre avis à ce sujet.

Garant de la cohésion territoriale, le Département s'attache à préparer le territoire de demain. Un des enjeux majeurs est la prise en compte de la submersion marine, une menace réelle pesant sur une proportion importante de nos côtes. Chacun a la volonté d'agir pour préserver autant qu'il est possible la planète que nous allons léguer aux générations futures.

Aussi, le 23 septembre dernier, les élus du conseil départemental ont voté deux actions essentielles : la politique départementale pour une gestion durable des risques naturels littoraux, et la sensibilisation du grand public à ces risques littoraux. Nous nous devons d'envisager toutes les possibilités, non pas dans une perspective alarmiste, mais bel et bien pour permettre à chacun d'anticiper et de préparer les évolutions naturelles qui se dessinent pour les siècles à venir.

Les années qui s'ouvrent à nous ne seront pas faciles, mais elles seront enrichissantes pour les décisions que nous devrons prendre afin que la Manche reste un territoire où il fait bon vivre.



CULTURE

20 octobre - Port-Bail-sur-Mer

Un conte dansé pour sensibiliser à l'environnement et à la disparition possible des oiseaux : c'est la proposition de l'artiste Sophie Quénon et de sa compagnie ACDS, avec le spectacle *Oisô*, présenté dans le cadre du festival de la Bibliothèque départementale de la Manche, **Histoire[s] d'en découdre**. Une inspiration notamment puisée lors d'une résidence d'artiste au Centre départemental de création les Fours à chaux de Regnéville-sur-Mer.

POLITIQUE

6 octobre - Isigny-le-Buat

Il se décline en 50 premières actions phares et affiche son ambition : être sobre et audacieux. **Le projet de mandature 2022-2028 du Département** a été présenté aux élus locaux lors de trois réunions à Isigny-le-Buat, Précorbin et Valognes. Les conseillers départementaux ont rappelé leur ambition pour préparer la Manche de demain et échangé sur les grands enjeux des prochaines années pour le territoire.



SPORT

28 septembre - Saint-Lô

600 collégiens normands ont investi le Pôle hippique pour s'essayer au handball, à l'escrime, la zumba, l'haltérophilie ou encore au rugby. Labellisé **Terre de Jeux 2024**, le Département a financé et co-organisé cette journée sportive. Excellence, respect, mixité... Bien plus que le sport, ce sont les valeurs de l'olympisme qui ont plané sur ce rassemblement.

INFRASTRUCTURES

8 septembre - Barneville-Carteret

« Exemplaire et esthétique, cet aménagement permet de sécuriser les déplacements doux. » Lors de **l'inauguration des travaux du boulevard maritime**, Jean Morin n'a pas manqué de souligner la qualité de ce projet, qui favorise la pratique du vélo et de la marche à pied. Dans le cadre d'un Contrat de pôle de services, le Département a soutenu la commune dans sa démarche, avec une aide de 269 000 €.





CULTURE

La Manche met **les villes en scène**

Partager, se cultiver, s'évader et s'émuvoir... la 26^e édition de la saison culturelle portée par le Département, aux côtés de **20 partenaires** (communes, communautés de communes et associations locales), se veut à nouveau riche de découverte et d'échanges ! Un juste équilibre entre théâtre, musique, danse et cirque, des compagnies régionales et d'ailleurs : c'est une programmation de **22 spectacles** pluridisciplinaires de qualité qui vous est proposée sur l'ensemble du territoire, soit **85 représentations** (dont 21 pour les scolaires), d'octobre à mai. Des rencontres ou ateliers artistiques accompagnent également ces spectacles. Une complémentarité qui permet de faire sens et de créer des liens entre les habitants et les artistes.

> **PLUS D'INFOS** : culture.manche.fr

PRÉVENTION

Violences : **la sensibilisation est essentielle**

La violence contre les femmes n'est pas inéluctable et sa prévention est primordiale. Le 25 novembre, la **journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes**, instaurée en 1999 par l'ONU, est un temps fort de sensibilisation. Et le Département a choisi de se mobiliser. Il vous propose notamment d'assister à la projection du film aux quatre César, *Jusqu'à la garde*, avec Léa Drucker, suivie d'une conférence sur la thématique.

> **PRATIQUE** : au Cinémoviking de Saint-Lô – Gratuit, sur inscription.

100 000 €

C'est l'enveloppe consacrée par le Département pour renforcer la lutte contre les violences intrafamiliales et multiplier les actions de prévention dès 2023.

> **À SAVOIR** : Accueil confidentiel et gratuit, orientation et accompagnement des victimes de violences : les professionnels des centres médico-sociaux (CMS) sont à votre écoute. Retrouvez la carte et les coordonnées des CMS sur manche.fr



COLLÈGES

Mon stage de 3^e
dans la Manche

Vous êtes parent d'un collégien qui cherche un stage de découverte dans la Manche ? Ou vous êtes un professionnel qui souhaite susciter des vocations en valorisant votre activité ?

Inscrivez-vous dès maintenant sur stage.maviedanslamanche.fr ! Cette plateforme facilite la mise en relation entre les entreprises qui recherchent un stagiaire et les élèves. Déposer facilement une offre ou la consulter, gérer les demandes ou candidater en ligne : il suffit de quelques clics pour trouver la bonne opportunité !



Son 1^{er} comité éditorial s'est tenu le 8 septembre, au collège Raymond Queneau de Tessy-Bocage, il sera diffusé à tous les jeunes Manchois entre 11 et 15 ans et traitera de sujets qui les concernent... Découvrez bientôt de « qui » il s'agit !

En attendant, rendez-vous sur manche.fr

ÉVÈNEMENT

Vous aussi, **soyez acteurs** de l'évènement !

Dans le cadre de l'arrivée à Cherbourg-en-Cotentin de la 50^e édition de la Rolex Fastnet Race en 2023, un vaste appel à projets est lancé pour fédérer le territoire autour de cet évènement exceptionnel.

- **À qui est-il ouvert ?** Associations, communes, clubs sportifs, écoles, établissements culturels ou médico-sociaux, comités des fêtes, centres de loisirs, bibliothèques... Chaque projet doit être collectif et impliquer minimum deux personnes.
- **Quels types de projets présenter ?** Exposition, création artistique (fresque géante, décoration florale, spectacle vivant...) ou encore animation festive : vous avez carte blanche pour proposer un projet, qui devra se dérouler entre mars et juillet 2023, autour de la mer et de la Normandie, les deux thèmes à respecter.
- **Comment candidater ?** Vous avez jusqu'au 5 décembre pour remplir votre dossier sur le site rolexfastnetrace.com/fr/cherbourg. Vous y trouverez le règlement et toutes les infos.
- **Une question ?** N'hésitez pas à contacter l'association organisatrice : arriveefastnetcherbourg@lecotentin.fr



© 2022 - Nolita - Julien Pamé



CINÉMA

Tempête : en salle le 21 décembre

Tourné en partie dans la Manche (Utah-Beach, Barneville-Carteret, hippodrome du Mont Saint-Michel), en mai 2021, et soutenu par le Département, le film *Tempête* sort prochainement en salle.

Comédie dramatique de Christian Duguay avec Mélanie Laurent et Pio Marmai. Adaptation du roman *Tempête dans un haras* de Christophe Donner.

Zoé grandit au milieu des chevaux. La jeune fille, malgré un accident tragique causé par une pouliche devenue son alter-ego, va tenter l'impossible pour renouer avec son destin et réaliser son rêve : devenir jockey.

ÇA SE PASSE SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX !



SOBRE ET AUDACIEUX

Vous voulez découvrir le projet de mandature 2022-2028 en moins de 4 minutes ? Rendez-vous sur la page Facebook du Département pour visionner la vidéo dédiée !

www.facebook.com/MancheDepartement

FESTIVALS

19>20 novembre

Quettehou

9^e FESTIVAL DU VOYAGE

Films, expos

• festivalduvoyage.fr

21>27 novembre

Coutances, Les Unelles

FESTIVAL DU JEU

ET DU JOUET

Gratuit



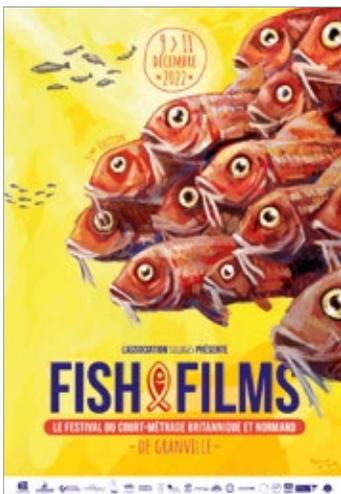
24>27 novembre

LES ÉGALUANTES

Carentan-les-Marais,
théâtre et salle des fêtes

Festival du film
en Normandie

• lesegaluantes.com



9>11 décembre

Granville

FISH&FILMS

2^e édition, festival du court-
métrage britannique et normand

• fishandfilms.com

LA MANCHE MET LES VILLES EN SCÈNE

© Rémi Decoster



22>26 novembre

GHARNATA

Flamenco, Espagne

Tessy-Bocage, Lessay,
Bricquebec-en-Cotentin
et **Thèreval**

1^{er}-2 décembre

ALICE A 17 ANS

Théâtre, Cie Dodeka

Condé-sur-Vire et Les Pieux

© Michèle Vitucci



6 > 10 décembre

QU'EST-CE QUE LE THÉÂTRE ?

Conférence théâtrale décalée

Saint-Hilaire-du-Harcouët, Carentan-les-
Marais, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Tessy-
Bocage et Saint-Symphorien-le-Valois

• **Toute la programmation sur**
culture.manche.fr

CONCERT

26 novembre

Cherbourg-en-Cotentin,
espace Buisson

TOYS IN THE METAL ROCK CITY

Concert caritatif au profit
des Pères Noël verts du Secours
populaire de la Manche

SPORT



4 décembre

Saint-Lô

LES FOULÉES SAINT-LOISES

46^e édition, organisée par le stade
Saint-Lois Athlétisme

• stadesaintloisathletisme.athle.fr

EXPO-VENTE

Jusqu'au 31 janvier

Villedieu-les-Poêles-Rouffigny,
office de tourisme

CADEAUX D'ART

Autour du savoir-faire d'une quinzaine
d'artisans d'art - Entrée libre

• ot-villedieu.fr



[À LIRE]

Mystère à la Cité de la mer

Claire Dumas, Nathaniel Legendre

OREP Éditions - Livre jeunesse

25x21 cm - 64 pages

Axel est un enfant curieux,
passionné par les mystères des
grands fonds. Il passe tout son
temps libre à la Cité de la Mer,
un endroit singulier, qui se trouve
parfois être le théâtre de situations
insolites et mystérieuses...

> orepeditions.com

Se déplacer autrement

En développant la mobilité douce, le covoiturage ou en expérimentant des carburants alternatifs, le Département fait des déplacements un enjeu central. Une démarche qui se construit avec les Manchois, à travers une large concertation sur ces sujets.





La Manche compte aujourd'hui 266 km de voies vertes (ici à Néhou).

Agir pour une nouvelle mobilité

Penser nos projets d'aujourd'hui dans leur capacité à nous permettre d'élaborer les projets de demain : c'est l'ambition du Département. Pour mettre en place une mobilité nouvelle, plus innovante, à plus grande échelle, tout en maintenant les exigences de sécurité pour tous, voire en les augmentant pour les usagers des mobilités douces.

L'ACTION Accélérer notre plan vélo

Concrètement :

- Offrir à terme plus de 500 km d'un Réseau cyclable d'intérêt départemental (RCID), faisant le tour de la Manche par la côte au plus proche du littoral et reliant par deux transversales le Calvados à notre côte ouest.
- Expérimenter la réaffectation aux modes doux de routes départementales peu circulées et ainsi transformer rapidement où cela est possible nos petites routes en voies vertes, à l'image des « green lanes » de Jersey ou des « ruelles tranquilles » de Guernesey.

L'ACTION Expérimenter des carburants alternatifs

Concrètement :

- Afin d'accompagner la conversion des véhicules des Manchois, apporter une aide pour financer l'installation de boîtiers bioéthanol, permettant de diviser par deux le budget carburant. L'enjeu : préparer le recours, à terme, à des modes de déplacements plus vertueux.
- Accompagner la transition vers l'hydrogène renouvelable des entreprises manchoises, en particulier les professionnels du transport routier et industriels disposant d'une flotte de poids-lourds.

L'ACTION Améliorer les services des 52 aires de covoiturage

Concrètement :

- Mettre en place des stationnements sécurisés pour les vélos et vérifier les conditions de circulation à vélo en toute sécurité jusqu'à l'entrée du bourg le plus proche.
- Développer des prestations de services telles que des distributeurs de produits locaux, des abris et bornes de recharge électrique pour le confort des voyageurs.



LE REGARD DE L'EXPERT

Vers un modèle de mobilité durable optimal et viable

« Alors que le transport représente 1/5^e des émissions de gaz à effet de serre du département, la réponse aux besoins de mobilité doit être co-construite, correspondre à une approche intégrant les différentes échelles d'aménagement et tenant compte du profil des habitants (jeunes, actifs, seniors, touristes...), des motifs de déplacement, de leurs fréquences et des possibilités de réponse durable offertes par le territoire. »

Jérôme Wabinski, directeur territorial du Cerema (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement)

Une vision claire et concertée du réseau routier

Mieux cerner les attentes des Manchois en matière de déplacements : c'est le but de cette concertation qui questionne votre vision de la route, mais aussi l'intermodalité et les mobilités douces.

L'ACTION Déplacements : votre avis compte

- En approfondissant sa connaissance des besoins des usagers, le Département souhaite orienter ses politiques dans le domaine des aménagements.



Les premiers enseignements des ateliers et des rencontres

« Les routes sont très utilisées dans la Manche. Pourtant, il s'agit d'un sujet assez méconnu », constate Léa Wester (photo), cheffe de projet au sein du bureau de recherche 6-t, en charge de mener la concertation avec l'agence Algoé. « Quand on interroge sur cette question, la perception est largement positive, notamment sur la qualité du réseau routier départemental. Les participants évoquent malgré tout le partage de la route parfois difficile entre les différents utilisateurs (camions, vélos, tracteurs...) ou encore un manque d'alternative à la voiture. » Cette première phase, qui a notamment permis d'identifier les grandes thématiques pour le sondage et le questionnaire grand public, a aussi été l'occasion d'aborder des pistes pour la route de demain. « Les citoyens consultés proposent par exemple le développement des bornes de recharge pour les véhicules électriques, l'amélioration de l'éclairage à proximité des arrêts de bus et de la signalétique pour valoriser le patrimoine, ou encore la possibilité de réserver certaines routes aux véhicules lents. Certains souhaiteraient également donner plus de place aux cyclistes et piétons. »

LE CALENDRIER DE LA CONCERTATION

2022

- **De juillet à octobre** : ateliers et rencontres avec des habitants, des acteurs locaux, des agents du Département et des associations.
- **Novembre** : sondage téléphonique auprès d'un échantillon représentatif de 500 Manchois.
- **Du 21 novembre au 5 janvier** : enquête en ligne sur manche.fr et mise à disposition de ce questionnaire dans toutes les mairies. Tous les Manchois peuvent répondre !

2023

- **Janvier** : analyse, bilan et propositions
- **Février** : restitution

L'ENQUÊTE

- **Pourquoi une enquête ?** Pour comprendre votre perception de la route et des déplacements, mais aussi connaître votre vision sur les mesures à prendre ou encore des règles de circulation.
- **Quels types de questions ?** Que pensez-vous de la route dans la Manche ? Quel est votre avis sur les différents modes de déplacements ? Quels moyens de transports utilisez-vous et quelles sont vos habitudes ?...
- **Combien de temps faut-il pour y répondre ?** Environ 10 minutes
- **Comment s'informer sur le sujet ?** Un ensemble de repères, de données chiffrées et cartographiées ainsi que de sources d'experts vous est proposé en ligne sur manche.fr, pour avoir toutes les clés en main et répondre de façon éclairée !
- **Comment participer ?** En ligne sur manche.fr (Une version imprimée est également disponible auprès de votre mairie).



VU PAR...

Axel Fortin Larivière
Vice-président en charge des déplacements

« Notre volonté est d'ajouter plus de concertation, de discussion et d'information en amont des projets et non pas uniquement dans des phases obligatoires de concertation et d'enquête publique. L'important est de recueillir l'avis du plus grand nombre. »

Ils s'engagent pour l'avenir

Se déplacer autrement ou faire de la mobilité un levier d'insertion : chacun à leur façon, ces Manchois agissent pour une mobilité durable et solidaire.



« Un moyen de transport ludique et écologique »

UNE QUESTION À...

Virginie Lemaigen, assistante maternelle à Huberville

Se déplacer autrement : comment cela se traduit-il pour vous au quotidien ?

« Très concrètement, j'ai troqué ma voiture au profit d'un vélo cargo à assistance électrique pour tous mes trajets du quotidien. C'est pour moi un moyen de transport ludique et écologique, que les enfants adorent ! Je le prends pour aller à l'école, à l'aire de jeux ou encore au relais assistants maternels. Je contribue ainsi modestement à la sauvegarde de notre planète et habitue les enfants à ce nouveau moyen de transport, car ils sont les citoyens de demain. Prendre la voiture pour de petits trajets est un non-sens. Et comme dans le département, de nombreux travaux sont engagés pour améliorer les pistes cyclables, je me suis dit que je pouvais aussi apporter ma pierre à l'édifice et rouler plus proprement, tout en contribuant au bien-être des enfants. Dans le cadre de mon activité professionnelle, j'ai pu bénéficier d'une aide du Département pour financer une partie de mon vélo cargo. Aujourd'hui, je ne regrette en rien ce choix. Et pour les enfants, cela leur permet de voir la nature de beaucoup plus près... Bref, ce n'est que du positif ! »

« Être mobile, c'est primordial pour l'insertion »

UNE QUESTION À...

Maude Gravey, directrice de l'association Accueil emploi (Coutances)

En quoi la mobilité est-elle en enjeu essentiel en matière d'insertion ?

« Les difficultés pour se déplacer sont l'un des principaux freins pour accéder à une formation ou un travail, notamment pour les personnes les plus éloignées de l'emploi. Ce phénomène est particulièrement vrai dans la Manche, territoire rural où la voiture reste le mode de déplacement majoritaire. En matière d'insertion, être mobile est primordial. Au sein d'Accueil emploi, nous déployons donc plusieurs solutions, à l'image de la navette « marée » pour rejoindre les parcs ostréicoles, ou la navette emploi pour permettre aux bénéficiaires de se déplacer sur un lieu de travail ou de formation. Nous possédons également un parc d'une dizaine de scooters disponibles à la location, tout comme des vélos. Enfin, en partenariat avec l'association Fil & Terre, nous proposons des voitures en location. Le tout à des tarifs très abordables. Sur le terrain, nous constatons que toutes ces actions jouent un rôle important pour un retour à l'emploi durable. »





La Maison d'enfants à caractère social (MECS) de Graignes a accueilli en septembre ses premiers jeunes (lire encadré p.13).

« L'enfance est notre priorité »

En tant que chef de file de la prévention de la protection de l'enfance, et face à une réalité sociale en constante évolution, le Département en fait la priorité de son mandat.



« Depuis le début de ce mandat et les engagements actés vers l'action sociale et l'enfance, nous avons

pris les décisions nécessaires par des réponses structurelles, qui s'inscrivent dans la durée. Création de postes, ouverture de places en établissements, mesures d'aides éducatives en milieu ouvert, mise en place d'équipes mobiles pour accompagner nos professionnels : un ensemble de mesures engageantes ont été mises en œuvre pour pouvoir assurer la prévention et la protection de l'enfance. Toutes ces mesures vont bientôt montrer leurs résultats. Elles tendent vers un même objectif : adapter de façon précise les équipes à l'activité constatée

sur le terrain dans le domaine de l'enfance (augmentation de plus de 27 % en 3 ans). Nous renforcerons également la capacité d'accueil et d'accompagnement des enfants qui nous sont confiés. Cela se traduira nécessairement par des arbitrages budgétaires pour financer cet effort inédit. Dans un contexte social qui évolue sans cesse et que nous savons difficile, nous sommes et restons mobilisés. Nous avons bien conscience de la gravité, de l'urgence et des besoins concernant l'enfance et en faisons une priorité absolue. Je le réaffirme, si l'action sociale est au cœur de nos préoccupations, l'enfance est plus que jamais l'enjeu phare de ce mandat. »

Jean Morin

Président du conseil départemental de la Manche



UNE QUESTION À...

Nicole Godard
Vice-présidente en charge de la cohésion sociale

Parmi les actions du Département en faveur de l'aide sociale à l'enfance, en quoi consiste le projet de parrainage ?

« Comme ailleurs en France, le nombre d'enfants en difficulté augmente et notre action doit s'intensifier. Nous proposons en effet d'encourager le parrainage d'enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance. Nombre d'entre eux sont accueillis exclusivement en établissement, 365 jours par an. Le recours à des familles de parrainage offrira à ces jeunes, éloignés durablement ou définitivement de leurs parents, un autre cadre de vie, d'autres horizons. Ce dispositif leur permettra de bénéficier d'un cadre familial structurant et individualisé, nécessaire à leur développement. »



VU PAR...

Jessie Orvain

Conseillère départementale en charge de l'adoption et de la protection de l'enfance



L'ACTION Augmenter le nombre de places en centres parentaux

« Élever un enfant n'est pas toujours facile. Des parents peuvent rencontrer des difficultés sociales ou conjugales notamment. Le Département crée et finance des structures où ils peuvent bénéficier d'un soutien à l'éducation de leur enfant. Nous travaillons à un meilleur maillage de ces centres parentaux (27 places aujourd'hui dans le nord du département), pour doter le centre-Manche puis le sud-Manche de nouvelles capacités. Ces lieux, qui accompagnent les mères ou les couples vulnérables, avec leurs enfants, sont essentiels à la construction de l'enfant. »

L'ACTION Protection de l'enfance : un accompagnement renforcé

« Chaque année, le nombre de jeunes ayant besoin d'un accompagnement renforcé à domicile ou de bénéficier de dispositifs d'hébergement en dehors du domicile parental, augmente. Dès lors que les parents rencontrent des difficultés dans leurs responsabilités éducatives et/ou que les conditions de vie de l'enfant font qu'il pourrait être en danger, le Département intervient. Plus de 1 500 enfants,

adolescents et jeunes majeurs sont aujourd'hui accueillis dans différents dispositifs, collectif, familial ou en autonomie. Afin de les protéger, le Département va densifier cette offre d'accueil. »

Concrètement :

- **100 mesures** d'Aide éducative en milieu ordinaire (AEMO) supplémentaires vont être financées (945 le sont aujourd'hui). Décidées par la justice, ces mesures consistent à un accompagnement des familles par un référent de l'Aide sociale au domicile de l'enfant.
- **30 places** en Maisons d'enfants à caractère social (MECS) vont être créées.
- **3 équipes** pluridisciplinaires mobiles vont être déployées en soutien des assistants familiaux et des structures d'accueil des enfants confiés.

« Parce que tout se joue dès l'enfance, nous devons veiller, avec la plus grande attention, à ce que les plus jeunes d'entre nous et leurs parents puissent s'épanouir en bénéficiant du meilleur accompagnement. »

12 places ouvertes à Graignes en 2022

En septembre dernier, 6 places destinées à accueillir des enfants de 6 à 11 ans ont été ouvertes au sein de la Maison d'enfants à caractère social (MECS) de Graignes.

« Nous sommes très heureuses de lancer cette nouvelle unité pour les jeunes qui nous sont confiés. Le Département vient ici renforcer son offre d'accueil afin de garantir leur protection et favoriser leur épanouissement », ont alors déclaré les élues Nicole Godard et Jessie Orvain.

Cette unité de vie doit être complétée (en novembre) par 6 nouvelles places pour des adolescents de 12 à 15 ans.

L'ensemble immobilier dispose d'une surface totale de 529 m², sur un terrain de 2 382 m².

À savoir

Une MECS est un établissement social spécialisé dans l'accueil temporaire de mineurs en difficulté. Elle relève de la compétence du Département, qui donne l'habilitation pour recevoir des enfants relevant de l'Aide sociale à l'enfance et la finance également (par le biais du prix de journée). La MECS de Graignes est gérée par le Centre départemental de l'enfance (CDE), qui dispose de 7 sites répartis dans le département, accueillant des mineurs dans le cadre d'un placement d'urgence. Cette mission est confiée par le Département, qui est particulièrement attentif au confort et aux conditions d'accueil des enfants.



Préparer le territoire de demain

Anticiper pour mieux s'adapter aux conséquences du changement climatique : l'ambition portée par le Département nécessite l'engagement de tous. Comment ? En échangeant, partageant les connaissances et en construisant des partenariats pour bien vivre demain sur notre territoire.

Fédérer et sensibiliser pour une action commune

Le littoral manchois est tout particulièrement sensible aux impacts du dérèglement climatique : recul du trait de côte, submersion marine... Agir durablement pour s'adapter aux risques littoraux est une nécessité et peut également représenter des opportunités d'innovation pour le territoire.

L'ACTION Risques littoraux : s'adapter au changement climatique

Le constat en chiffres

- **35 %** des côtes naturelles reculent dans la Manche
- **36 000 hectares** de zones basses submersibles
- **19 000 logements** et **3 400 bâtiments** industriels ou commerciaux concernés

Comment anticiper et s'adapter à la montée des eaux ?

- > **Penser la recomposition spatiale** du littoral dès aujourd'hui
- > **Continuer à protéger le temps de la relocalisation** les biens et personnes exposés
- > **Adapter le bâti et les équipements** au risque inondation

L'ambition du Département : œuvrer pour une gestion durable des risques littoraux

Pour accompagner la transition du littoral manchois, la nouvelle politique départementale s'appuie sur 4 axes :

1 - Fédérer les acteurs du littoral

Pour atteindre cet objectif, le Département souhaite mettre en réseau les acteurs et développer une vision partagée de la gestion durable des risques littoraux, en animant des échanges à l'échelle de la Manche.

Concrètement :

- Organiser des temps d'échanges avec les élus du territoire
- Développer des actions à destination des agents des collectivités
- Constituer un centre de ressources départementales

2 - Acquérir et partager les connaissances et développer une expertise sur les dynamiques et évolutions du littoral

Pour gérer durablement les risques littoraux, il est essentiel d'observer le littoral afin de prévoir ses évolutions futures. Le Département dispose depuis plus de 30 ans d'un suivi exemplaire du littoral, qu'il entend renforcer.

Concrètement :

- Consolider le dispositif départemental de suivi du littoral, en lien avec le Réseau d'observation du littoral de Normandie et des Hauts-de-France
- Valoriser les connaissances sur le littoral et les mettre à disposition des collectivités
- Encourager les suivis du trait de côte par les citoyens





VU PAR...

Valérie Nouvel,
vice-présidente
en charge de
la transition et

l'adaptation au changement climatique

« Pour anticiper les effets du changement climatique sur les risques littoraux, nous devons repenser l'aménagement du territoire, en évitant la défense systématique contre la mer et en allant au-delà de la relocalisation des biens et activités exposés. Dans cette logique de recomposition spatiale globale, le Département se positionne notamment en soutien des collectivités locales. »

La restauration des dynamiques naturelles et des solutions douces de protection peuvent atténuer l'effet des aléas littoraux. Ici, à Saint-Martin-de-Bréhal, fascines, ganivelles et branchages captent le sable de volage et protègent le pied de dune.

3 - Accompagner les projets de gestion durable des risques littoraux

Cette ambition se traduit par un accompagnement global permettant d'accélérer les projets locaux de recomposition spatiale, ou transitoirement de protection, voire d'adaptation du bâti.

Concrètement :

- Un **accompagnement technique** gratuit (conseil à la gestion du trait de côte ; accompagnement dans les démarches de recomposition spatiale et de prévention)
- Un **accompagnement financier**, à travers deux dispositifs :
 - Pour les opérations de recomposition spatiale : **5 millions d'euros** sur le mandat
 - Pour poursuivre, de façon transitoire, les travaux de protection du trait de côte : **1 million d'euros** sur le mandat

4 - Sensibiliser les Manchois pour accompagner le changement

La définition et l'appropriation par tous d'une culture commune autour de l'adaptation aux changements côtiers sont essentielles pour accompagner la recomposition spatiale des territoires littoraux et engager les transformations nécessaires.

Concrètement :

- Déployer une stratégie départementale de sensibilisation des Manchois, participative, ludique, pédagogique et artistique
- Soutenir financièrement les actions de sensibilisation des collectivités, associations ou établissements scolaires



LE REGARD DE L'EXPERT

Faire des contraintes des opportunités

« Les maîtres mots de la gestion du littoral sont **l'anticipation**, en faisant de ces contraintes de nouvelles opportunités de dynamisation des territoires, ainsi que **l'organisation des solidarités territoriales** entre les communes littorales, mais aussi avec les communes rétro-littorales. »

Stéphane Costa

Université de Caen Normandie Laboratoire CNRS IDEES Caen Géophen

Le littoral est **l'affaire de tous**

Sensibiliser le grand public ou former les spécialistes de demain, le littoral est l'affaire de tous et mobilise déjà les énergies dans la Manche.

« Étudier les évolutions du littoral avec un suivi régulier »

UNE QUESTION À...

Pascal Bailly du Bois, océanographe et directeur d'Intechmer*

Comment la Manche peut-elle s'adapter aux risques littoraux ?

« Le littoral est un milieu qui bouge en continu. Mais le dérèglement climatique accentue ce phénomène avec l'augmentation du niveau de la mer et l'intensité des tempêtes, qui accélèrent l'érosion. Beaucoup de constructions réalisées sur la côte sont aujourd'hui exposées aux risques littoraux.

Avec 36 000 hectares de zones basses submersibles et un littoral de 674 km, le département est particulièrement concerné. Pour s'adapter à cette situation, il est nécessaire d'étudier les évolutions de ce littoral pour mieux les comprendre, avec un suivi régulier. Dans cette optique, Intechmer participe notamment au projet de science participative Coastsnap (coastsnap.com), qui s'appuie sur des photos de promeneurs pour observer les évolutions du littoral. Nous menons également des recherches sur le trait de côte, avec l'utilisation de drones pour quantifier les flux de matière érodés. Ces enjeux sont aussi abordés dans le cadre de la formation de nos étudiants, car c'est une question qui devient centrale dans la gestion de l'environnement marin. »

* Établissement d'enseignement supérieur, Intechmer forme des cadres techniques et des bachelors de niveau licence dans le domaine des sciences et techniques de la mer. Basée à Cherbourg-en-Cotentin, la structure est accompagnée dans son développement par le Département.



« Il est temps d'agir »

UNE QUESTION À...

Gwec'hen Rohou, enseignant (histoire-géographie) au lycée Leverrier de Saint-Lô et co-créateur du jeu « Agir ou subir ? »

Comment peut-on sensibiliser les jeunes et le grand public ?

« Avec le CPIE du Cotentin*, nous avons opté pour une approche ludique, en créant le jeu de plateau « Agir ou subir ? ». Le principe : proposer aux équipes de joueurs de gagner de l'argent, en construisant des habitations ou équipements plus ou moins près du littoral. Mais rapidement, la montée des eaux va changer la donne. Le jeu de compétition va devenir coopératif et favoriser le dialogue entre les participants. Nous nous rendons compte qu'il est essentiel de parler de ces risques littoraux et de ses conséquences. Le but est bien de faire réfléchir sur cette problématique et de montrer que des solutions existent. Mais elles coûtent de l'argent, prennent du temps et impliquent de modifier en profondeur notre façon d'aménager et de vivre notre littoral. Avec ce jeu, nous souhaitons aussi insister sur le fait qu'il est temps d'agir, et que plus nous perdons de temps, plus nous subissons l'élévation du niveau marin. »

* Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

PAROLES D'ÉLUS

GROUPE DE LA GAUCHE SOCIALE ET ÉCOLOGISTE

AFFIRMER SES COMPÉTENCES
POUR MIEUX AGIR

Début septembre, nous avons officialisé la composition d'un nouveau groupe d'élus au conseil départemental. Le groupe de la Gauche Sociale et Écologiste rassemble les élus qui s'inscrivent pleinement dans les priorités d'actions proposées par Karine Duval il y a un an et qui partagent les valeurs conduisant à un projet alternatif à celui de la majorité départementale.

Dans une période de fortes mutations, où les crises se succèdent, où les repères disparaissent, où l'heure de choix fondamentaux est arrivée, notre groupe plaide pour une affirmation claire des compétences du conseil départemental. Nous l'avons rappelé lors de la séance plénière du 23 septembre, s'il est tentant de multiplier les interventions du conseil départemental, la loi a voulu donner plus de clarté en spécialisant le Département sur ses compétences liées aux solidarités, aux collèges, aux infrastructures...

Dans quelques semaines, nous découvrirons les enjeux financiers pour 2023. Nous sommes déjà fortement inquiets des coupes budgétaires à venir. À peine le projet de mandature présenté, sur quelles actions la majorité va vouloir faire porter l'effort ? De notre côté, nous persisterons à dire qu'il faut lier nos compétences aux enjeux prioritaires. Par exemple, dans nos compétences, que pouvons-nous faire pour soutenir ceux qui subissent les crises ? Que pouvons-nous faire pour agir sur le bouleversement climatique et la résilience ? Que pouvons-nous faire pour préparer les collégiens à un monde transformé ?... Ce n'est pas d'un catalogue d'actions large dont nous avons besoin. Il faut se recentrer et renforcer le Département là où il se doit d'être présent. Nous restons convaincus que ce n'est pas qu'une question de moyens financiers supplémentaires. Par exemple, dans l'action sociale, nous pouvons aussi remettre en question les modes d'organisation, innover dans la réponse apportée pour être plus efficaces, tout en maîtrisant les budgets.

Nous avons pleinement conscience des enjeux des mois et années à venir. Et c'est pour cela que notre engagement est total pour chercher à rendre le conseil départemental le plus efficace possible dans les compétences qui sont les siennes, au service des habitants de notre beau département.

LE GROUPE DE LA GAUCHE SOCIALE ET ÉCOLOGISTE

Emmanuelle BELLÉE, Pierre François LEJEUNE : **Cherbourg-en-Cotentin 1** ; Karine DUVAL, Thierry LETOUZÉ : **Cherbourg-en-Cotentin 2** ; Dominique HÉBERT, Odile LEFAIX-VÉRON : **Cherbourg-en-Cotentin 4** ; Stéphanie COUPÉ, Gilles LELONG : **Cherbourg-en-Cotentin 5** ; Frédérique BOURY : **Les Pieux**

> CONTACT

✉ groupe.gse50@manche.fr

📧 @gse_cd50

📘 [facebook.com/gse.cd50](https://www.facebook.com/gse.cd50)

Collaborateur de groupe : Martial Defoy - 02 33 05 97 92
martial.defoy@manche.fr

GROUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

NOUS DEVONS ÊTRE VIGILANTS ET EXIGEANTS

Les assises des Départements de France se sont déroulées à Agen, en octobre dernier. Amortisseurs des crises successives, **les Départements ont été confirmés comme les acteurs de proximité dont notre pays a besoin. Mais encore faut-il leur donner les moyens d'agir.** Nous devons avoir conscience que **la situation sociale de notre pays est inquiétante** : l'exceptionnel succède à l'extraordinaire et nos concitoyens n'en peuvent plus.

Si **le principe d'une co-construction d'un agenda territorial** proposé par l'association des Départements de France, et accepté par le Gouvernement, est **un signe positif quant à la méthode**, nous devons être **vigilants et exigeants**.

Vigilants, parce que la Première ministre a certes évoqué une décentralisation renforcée, mais aussi un retour de l'État dans les territoires, en parlant d'une nouvelle déconcentration. C'est une bonne chose si cela permet à l'État de s'engager davantage pour la réalisation de nos projets à un échelon plus proche que l'échelon régional ou national. Mais cela ne doit pas se traduire par la multiplication des appels à projets et à manifestation d'intérêt qui imposent la vision de l'État aux collectivités.

Exigeants, parce que la question des moyens est au cœur de ce pacte de confiance. Ils doivent être garantis dans les prochaines lois de finances. Nous ne voulons pas faire de bonnes opérations financières sur le dos de l'État, nous voulons simplement avoir les moyens financiers pour exercer pleinement les compétences que l'État nous a déléguées.

Au cours de ce congrès, d'autres questions ont été soulevées, liées notamment aux défis climatiques dans notre pays.

L'été 2022 a été dramatiquement marqué par l'ampleur des sécheresses et des incendies de forêts et de landes. La Manche n'a pas été épargnée. Nous tenons à saluer encore une fois la réactivité des Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) qui ont su organiser, sur tout le territoire national, une solidarité d'effectifs et de moyens pour faire face aux différentes crises de l'été. Un grand merci également aux pompiers de la Manche, mobilisés ici dans notre département ou venus renforcer des contingents ailleurs dans le pays.

Par ailleurs, nous devons plus que jamais veiller à la ressource en eau. Si la Manche semble moins concernée que d'autres départements français, les mesures de restriction vécues l'été dernier nous confirment qu'au-delà de nos terroirs humides, de nos marais, de nos rivières, il nous faut continuer à prendre soin de ce bien précieux et adapter les usages que nous en avons.

LES ÉLUS DU GROUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Président : **Philippe BAS**

Isabelle BOUYER MAUPAS, Damien PILLON : **Agon-Coutainville** ; Catherine BRUNAUD-RHYN, Antoine DELAUNAY : **Avranches** ; Valérie COUPEL-BEAUFILS, Alain NAVARRET : **Bréhal** ; Françoise LEROSIGNOL, Damien FÉREY : **Briquebec-en-Cotentin** ; Maryse LE GOFF, Hervé MARIE : **Carentan-les-Marais** ; Isabelle FONTAINE, Axel FORTIN LARIVIÈRE : **Cherbourg-en-Cotentin 3** ; Marie-Pierre FAUVEL, Michel DE BEAUCCOUDREY : **Condé-sur-Vire** ; Hedwige COLLETTE, Jean MORIN : **Créances** ; Sylvie GÂTÉ, Yvan TAILLEBOIS : **Granville** ; Jessie ORVAIN, Franck ESNOUF : **Isigny-le-Buat** ; Lydie BRIONNE, Hervé DESSEROUER : **Le Mortainais** ; Nicole GODARD, Jean-Claude BRAUD : **Pont-Hébert** ; Valérie NOUVEL, André DENOT : **Pontorson** ; Dany LEDOUX, Hervé AGNÈS : **Quetteville-sur-Sienne** ; Carine GRASSET, Jacky BOUVET : **Saint-Hilaire-du-Harcouët** ; Adèle HOMMET, Philippe GOSELIN : **Saint-Lô 1** ; Brigitte BOISGERAULT, Jean-Marie LEBEHOT : **Saint-Lô 2** ; Christèle CASTELEIN, Jacques COQUELIN : **Valognes** ; Brigitte LÉGER-LEPAYSANT, Daniel DENIS : **Val-de-Saire** ; Martine LEMOINE, Philippe BAS : **Villedieu-les-Poêles-Rouffigny**

> CONTACT

✉ groupe.majorite@manche.fr



À NOTER

- **Vendredi 9 décembre** : séance plénière de votre assemblée départementale
- > Toutes les séances sont à retrouver en direct et en différé sur manche.fr et 
- **Mercredi 14 décembre** : session d'installation de la nouvelle promotion du Conseil départemental des jeunes (CDJ)



LA CULTURE QUI REBONDIT

MUSIQUE
THÉÂTRE
ARTS DU CIRQUE
DANSE



LA MANCHE MET LES en Villes Scène

SAISON 2022/2023



BRÉCEY · BRICQUEBEC-EN-COTENTIN · CARENTAN-LES-MARAIS · CHEF-DU-PONT · CONDÉ-SUR-VIRE · FLAMANVILLE · ISIGNY-LE-BUAT · LA HAYE-PESNEL · LES PIEUX · LE TEILLEUL · LESSAY · MARCHÉSIEUX · MORTAIN-BOCAGE · PERCY-EN-NORMANDIE · PORT-BAIL-SUR-MER · QUETTEHOU · SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT · SAINT-JEAN-D'ELLE · SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE · SAINT-SAUVEUR-VILLAGES · SAINT-SYMPHORIEN-LE-VALOIS · SOURDEVAL · TESSY-BOCAGE · THÈREVAL · VILLEDIEU-LES-POÊLES-ROUFFIGNY



NOS DÉPLACEMENTS SUR LES ROUTES DE LA MANCHE

& SI ON EN PARLAIT ?

Du 21 novembre 2022 au 5 janvier 2023
INFORMEZ-VOUS ET DONNEZ VOTRE AVIS !

